



DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CAFI

Adoption du nouveau Cadre de suivi et d'évaluation

EB.2019.20

**Adoptée lors de la 14^e réunion du Conseil
d'administration à Genève, Suisse**

Considérant

- les propositions de modification du Cadre de suivi et d'évaluation de CAFI ;
- les données de base déjà recueillies et la stratégie proposée à adopter lorsqu'il est peu probable que des données de base soient recueillies ;
- les efforts entrepris pour déterminer à quel pays partenaire de CAFI chaque indicateur se rapporte ;

Le Conseil d'administration de CAFI

- adopte le Cadre de suivi et d'évaluation révisé ;
- encourage le FONAREDD et les organismes de mise en œuvre à :
 - s'assurer que la collecte des lignes de base soit considérée comme une activité prioritaire au cours de la première année des programmes ;
 - continuer à rendre compte de ces indicateurs à la fréquence appropriée, conformément aux décisions antérieures ;
- convient en principe de tester une approche utilisant indicateurs fondés sur la perception et charge le Secrétariat de CAFI de proposer un calendrier différencié pour ce faire.